



Votre Europe, juin II 2011

Gouvernance économique : la droite remplace l'hymne à la joie par une marche funèbre

Jeudi 22 juin 2011

Le Parlement européen s'est exprimé aujourd'hui sur les 6 textes du « Paquet Gouvernance Economique ». La délégation socialiste française est farouchement opposée à 5 de ces 6 rapports, car ils constituent à ses yeux une mauvaise réponse à la crise.

« On a rarement vu un paquet législatif porter plus mal son nom. Ce n'est pas du tout de gouvernance économique qu'il s'agit dans ces 6 textes. Le seul objectif est de durcir le pacte de stabilité, empêchant ainsi les Etats Membres de relancer leur économie » analyse **Liêm Hoang-Ngoc**, contre rapporteur socialiste sur l'un des textes concernés. *« Donner à la Commission le pouvoir de sanctionner presque automatiquement les Etats Membres considérés comme des mauvais élèves est pour nous inacceptable, tout comme la réduction des salaires et la suppression progressive des acquis sociaux »*.

« Les propositions de l'alliance eurosceptique, libérale et conservatrice visant à durcir aveuglément le texte proposé par la Commission sont d'autant plus choquantes que leurs politiques ont creusé des déficits abyssaux par des baisses d'impôts aussi injustes qu'inefficaces : ils enrichissent ainsi deux fois les plus riches, qui détiennent également la dette des Etats. », ajoute l'eurodéputé.

« La droite européenne n'a pas peur des contradictions : elle fait de grandes déclarations sur la stratégie Europe 2020, mais elle s'oppose aux propositions favorables à une stratégie européenne de croissance et de création d'emploi », précise **Pervenche Berès**, Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales. *« Ces textes constituent aussi un enjeu démocratique majeur : pour qu'il existe une gouvernance économique européenne, un espace de débat public doit exister. Le refus du Conseil de voir le Parlement européen intervenir, à travers des actes délégués, dans la définition des indicateurs macroéconomiques, témoigne une fois de plus de la stratégie de l'ombre qu'affectionne la droite »*.

Pour **Catherine Trautmann**, Présidente de la délégation socialiste française, *« Ce Paquet législatif sera analysé par tous les salariés européens, c'est pourquoi les députés européens doivent être à l'écoute de cette indignation qui monte dans toute l'Europe »*. *« En abdiquant face aux diktats des agences de notation, la majorité conservatrice de ce Parlement rate le rendez-vous que nous avons avec l'histoire de l'Union économique et monétaire »* ajoute l'eurodéputée, *« c'est pourquoi, face à cela, les socialistes proposent une alternative claire : les prochaines échéances électorales seront décisives pour l'avenir de l'Europe »*.

Réforme de la politique agricole commune pour l'après 2013 : un basculement historique vers une politique agricole et alimentaire durable et équitable pour l'emploi

Jeudi 22 juin 2011

Aujourd'hui le Parlement européen s'est exprimé sur la réforme de la politique agricole commune pour l'après 2013 (rapport **Albert Dess**). La délégation socialiste française se félicite du résultat obtenu.

« Pendant le travail en commission, les socialistes ont modifié en profondeur le projet du rapporteur conservateur allemand du PPE, considéré par beaucoup comme très insuffisant : plus de 1000 amendements ont été déposés dont plus de 50% provenaient de son propre camp politique. Par leur travail commun, les socialistes ont présenté unis et solidaires 65 amendements, autour desquels s'est construit l'accord politique », explique **Stéphane Le Foll**.

« C'est un vote historique ». Après bien des années de combat, l'ensemble des socialistes européens rassemblés derrière leur négociateur **Stéphane Le Foll**, sont parvenus à réunir une majorité du Parlement européen sur l'objectif d'une plus juste répartition des aides agricoles. Selon lui *« l'abolition des références historiques, l'aide aux petites exploitations, le rééquilibrage en faveur de l'élevage et surtout l'adoption du principe de la dégressivité des aides directes en fonction de l'emploi et de l'environnement constituent sur ce plan des avancées décisives, voire de petites révolutions »* dont son groupe peut en revendiquer seul la paternité.

Stéphane Le Foll ajoute que *« l'influence de notre groupe a aussi permis de mettre en place des outils engageant l'agriculture vers un développement plus durable, prenant en compte des objectifs de sécurité alimentaire, d'environnement, de territoire et d'emplois. Le verdissement des aides du premier pilier - contrairement aux idées initiales du rapporteur Dess – permettra ainsi d'inciter les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques agricoles et d'être performants économiquement et écologiquement »*, explique l'eurodéputé

« En matière de marchés agricoles, autre volet essentiel pour les socialistes, nos amendements ont tous également été confirmés. Ils portent sur la nécessité de disposer d'outils de régulation efficaces et généralisés à toutes les productions, pour faire face aux crises, à la volatilité des prix et pour garantir le revenu des agriculteurs. Deux d'entre eux concernent la gestion des volumes de production et le renforcement du pouvoir de négociation des producteurs au sein des filières de production ».

Pour **Catherine Trautmann**, présidente de la délégation socialiste, *« le commissaire **Dacian Cioloș** doit maintenant se servir de ce rapport pour faire de bonnes propositions d'ici la fin de l'année. Cette politique est essentielle pour nos territoires, c'est pourquoi nous défendons un développement rural basé sur l'aide à l'innovation, la modernisation, le développement des filières de qualité et des circuits courts, la diversification dans les domaines de l'énergie verte et enfin la révision de toute la politique à l'installation des jeunes »*.

Droits des consommateurs: l'Europe progresse pas à pas

Jeudi 22 juin 2011

Le texte voté permet enfin la mise en place d'un véritable socle commun européen en matière de droit des consommateurs, avancée que les socialistes appelaient de leurs vœux depuis longtemps... Mais le résultat est mitigé, l'objectif de la Commission et de la droite européenne étant avant tout de faciliter le commerce transfrontalier, et non d'harmoniser par le haut la protection des consommateurs.

Ainsi, pour **Bernadette Vergnaud** : *« Même s'il existe une avancée dans certains pays, le résultat aurait pu être nettement meilleur et ceci est la conséquence de la mauvaise approche initiale de la Commission. Une harmonisation maximale, qui interdit aux Etats membres toute législation spécifique plus protectrice, ne peut se concevoir que si on harmonise par le haut, en faisant le choix de la meilleure protection offerte aux consommateurs. »*

« Il est louable de favoriser le commerce transfrontalier, mais cela doit aussi bénéficier aux consommateurs, surtout quand on veut rapprocher l'Europe des citoyens. » précise la Vice-Présidente de la commission du Marché intérieur. *"Au final, tout ce qui posait problème a été retiré et laissé à l'appréciation des Etats membres ce qui limite l'élaboration d'une vraie politique européenne en matière de protection des consommateurs. »*

Pour **Liêm Hoang Ngoc**, également membre de cette commission, le gouvernement français a une lourde responsabilité dans l'affaiblissement de ce texte : *« il a œuvré au sein du Conseil pour que soient rejetées la plupart des propositions qui auraient permis d'améliorer significativement la protection des consommateurs dans notre pays. Nous demandions par exemple qu'une personne souhaitant se raviser après un achat à distance n'ait plus à supporter systématiquement les frais de renvoi du bien, souvent dissuasifs. Hors de question pour l'UMP. »*

Malgré tout, comme le rappelle l'eurodéputé, *« la mise en place de ce socle commun de droits pour l'ensemble des consommateurs de l'Union constitue un vrai progrès pour les citoyens d'autres pays où les exigences en matière d'information du consommateur sont moins élevées et le droit de rétractation moins protégé. C'est donc un petit pas pour le consommateur français mais un grand pas pour le consommateur européen ».*

Intervention de Liêm Hoang-Ngoc dans le débat sur le paquet gouvernance économique

[Voir la vidéo](#)

Liêm Hoang Ngoc (S&D). – Monsieur le Président, mes chers collègues, nos concitoyens s'interrogent sur le bienfondé des politiques d'austérité qui réduisent le périmètre de leurs services publics et le champ de leurs protections sociales. Là où elles sévissent, ces politiques ne parviennent pas à réduire la dette publique et à résorber le chômage. Les économistes eux-mêmes sont atterrés, tant le contenu – je dis bien le contenu – de ce paquet "gouvernance" que nous discutons aujourd'hui est absurde, parce qu'il interdit aux politiques budgétaires de réagir aux cycles économiques.

Au cours du trilogue, les représentants de la Commission nous ont eux-mêmes avoué ne s'appuyer sur aucun modèle théorique ou économétrique leur permettant de formuler prédictions et recommandations rigoureuses. Ils avouent raisonner de façon purement intuitive. Dans ces conditions, comment comprendre que les députés conservateurs, libéraux et eurosceptiques de ce Parlement aient aveuglément tenté de durcir le texte proposé par la Commission? Ils sont d'autant moins bien placés pour nous faire la leçon que les gouvernements que leurs amis dirigent ont creusé les déficits par des baisses d'impôts aussi injustes qu'inefficaces, n'est-ce pas, Monsieur Gauzès? Ils font de grandes déclarations sur la stratégie Europe 2020, mais ils refusent que les dépenses préparant l'avenir, telles que les dépenses d'investissement, soient exclues du calcul des déficits.

Oui, Madame Wortmann-Kool, c'est pour nous le cœur du débat! Réduire les déficits, oui, en revenant par exemple sur les cadeaux fiscaux qui ont profité avant tout aux créanciers de l'État, mais réduire les déficits sans sacrifier l'investissement, la formation et l'emploi, car les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain et les recettes fiscales d'après-demain, grâce auxquelles nous réduirons les déficits. Tel est le théorème qui devrait figurer au fronton du paquet "gouvernance".

Mes chers collègues conservateurs et libéraux, certains d'entre vous veulent automatiquement punir à coups de milliards d'euros les États hérétiques à votre dogme. Ils entendent, de plus, sanctionner les pays qui ne baisseraient pas leurs salaires pour rétablir leur équilibre extérieur. Ils croient que les déficits sont principalement le fruit de la seule mauvaise volonté des États, comme si le modèle néolibéral que vous ne mettez jamais en cause n'avait pas subi sa plus grave crise depuis 1929, comme s'il n'organisait pas déjà une pression sur le pouvoir d'achat du plus grand nombre et une contraction massive des recettes fiscales, ces deux phénomènes étant précisément à l'origine de la montée de l'endettement privé et de la dette publique.

Lors des votes, les socialistes et démocrates émettront un signal clair à l'encontre de ce paquet d'austérité, qui ne manquera pas d'exacerber l'indignation qui monte dans toute l'Europe. Ce signal clair s'adresse à tous les salariés européens et particulièrement à nos concitoyens, en France et en Allemagne, peu avant des échéances électorales qui seront décisives pour l'avenir de l'Europe.

Intervention de Pervenche Berès sur le paquet Gouvernance économique

[Voir la vidéo](#)

Pervenche Berès, rapporteur pour avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales. – Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Commissaire, chers collègues, au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, je voudrais faire trois séries de remarques.

La première, c'est qu'au moment où nous adoptons ce paquet sur la gouvernance économique, nous devons prendre en compte l'ensemble du traité de Lisbonne. Or, le traité de Lisbonne fait de la prise en considération des objectifs liés à la promotion d'un niveau élevé d'emploi, à la garantie d'une protection sociale adéquate et à la lutte contre l'exclusion sociale une finalité transversale qui s'impose aussi sur ce paquet de gouvernance économique, et j'ai parfois l'impression – permettez-moi de le dire – que cette finalité a été reléguée au deuxième rang.

C'est aussi la raison pour laquelle la commission de l'emploi et des affaires sociales avait souhaité que l'ensemble de ce paquet repose non seulement sur l'article 121 du traité, qui traite de la coordination des politiques économiques, mais qu'il s'appuie également sur l'article 148 qui traite des politiques de l'emploi dans l'articulation qui existe entre la responsabilité des États membres et le niveau européen. C'est la raison aussi pour laquelle nous pensons que, à l'échelle européenne, la question du rôle du Conseil EPSCO, à côté de celui de l'Ecofin, doit absolument être garantie.

Car – et j'en viens à ma deuxième série de remarques – si nous révisons le pacte de stabilité avec pour seul objectif celui d'une gouvernance qui satisferait les agences de notation, nous raterions le rendez-vous que nous avons avec l'histoire de l'Union économique et monétaire. L'histoire nous impose aujourd'hui d'avoir une approche beaucoup plus globale et de vérifier au service de quels objectifs cette gouvernance économique doit être mise en place.

Bien sûr, il faudra réduire la dette, mais il faudra aussi permettre que cette gouvernance économique nous assure le succès de la stratégie Europe 2020. Et c'est là qu'il nous semble que d'autres approches auraient été possibles. Comment se fait-il que seules les dépenses de retraite puissent être considérées de manière spéciale lorsque vous évaluez, Monsieur le Commissaire, les objectifs budgétaires à moyen terme des États membres? Comment se fait-il que cette considération spéciale ne puisse pas aussi bénéficier aux dépenses d'avenir que représentent les dépenses en matière d'éducation, les dépenses que nous devons engager pour la lutte contre l'exclusion sociale, objectif que vous avez fixé et que nous avons retenu dans la stratégie Europe 2020? Comment se fait-il qu'un tel objectif et qu'une telle approche ne s'appliquent pas aussi aux dépenses de recherche, de développement et d'infrastructure?

Ma troisième série d'observations porte sur le fonctionnement de la surveillance macroéconomique. Elle est, pour nous, un acquis essentiel de ce paquet, mais il faut dès lors qu'elle s'applique de manière symétrique. Enfin, pour nous, ici, au Parlement européen, l'enjeu, au fond – Mme Ford nous a dit que c'était une bataille de pouvoir: non, ce n'est pas une bataille de pouvoir –, c'est un enjeu démocratique. Si nous voulons qu'il existe une gouvernance économique européenne, il doit exister un espace de débat public, de démocratie européenne pour faire fonctionner cette politique économique européenne. À cet égard, je dois dire que votre refus, le refus du Conseil de voir le Parlement européen intervenir, à travers des actes délégués, dans la définition des indicateurs macroéconomiques, ne me paraît pas une bonne approche.

Intervention de Stéphane Le Foll dans le débat sur la PAC à l'horizon 2020

[Voir la vidéo](#)

Stéphane Le Foll, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Monsieur le rapporteur, on a coupé la parole à Michel Dantin, mais il allait nous expliquer que l'enjeu alimentaire à l'échelle mondiale était important: oui, c'est important. Ce rapport et les rapports précédents, ainsi que la communication de la Commission, cela a été dit, cherchent à montrer que l'Europe garde comme objectif une politique agricole commune qui assure la sécurité alimentaire en Europe et qui participe à l'équilibre alimentaire mondial. Cela nécessite d'ailleurs des engagements politiques sur la régulation des marchés. C'est ce qui est en débat aujourd'hui et ce que nous devons, nous aussi, porter dans nos débats au niveau européen. Cela nécessite, à un moment où on veut supprimer le plan alimentaire européen, de bien garder à l'esprit que cette question alimentaire, en Europe, reste un sujet de solidarité et un sujet d'une acuité extrême: près de 30 millions d'Européens souffrent aujourd'hui de malnutrition. Ne l'oublions pas.

Enfin, ce rapport a fixé les grandes orientations: verdissement de la politique agricole. Oui, il faut que notre agriculture intègre de manière positive la question environnementale. Elle doit se focaliser en particulier sur cette dimension à l'échelle de l'Europe et la garantir à travers un premier pilier qui intègre cette question environnementale.

Deuxièmement, et c'est très important, c'est un compromis qui a été négocié longtemps et sur lequel je me suis engagé dès le départ: la question de la dégressivité des aides. Pour assurer enfin une répartition des aides qui tienne compte de deux critères: celui de l'emploi, parce que je pense qu'il est nécessaire d'intégrer dans la politique agricole l'idée qu'elle peut participer à l'emploi et celui, bien sûr, de la production de biens publics. C'est mieux d'avoir cette approche que de continuer à débattre sur le plafonnement des aides sans jamais aboutir à quelque solution que ce soit. Je le dis cet après-midi parce que je le pense sincèrement.

Je conclus en affirmant que ce rapport et cet engagement du Parlement ne valent que si le budget consacré à l'agriculture reste celui qu'il est aujourd'hui. Je dis cela en réponse aux propos du commissaire et du président de la Commission sur le deuxième pilier. Nous ne pourrions pas accepter de le voir diminué.

Intervention d'Estelle Grelier sur le mandat du trilogue sur le budget

[Voir la vidéo](#)

Estelle Grelier (S&D). – Monsieur le Président, je voudrais remercier notre rapporteure et saluer la qualité du texte-support de ce mandat de trilogue, qui souligne l'urgence d'enfin mobiliser les budgets annuels au service de la stratégie Europe 2020 et en cohérence avec la démarche de semestre européen.

Les négociations s'annoncent toutefois difficiles, la Commission ayant pour fil rouge de satisfaire, en présentant un budget étriqué, les exigences de rigueur dictées par les États membres, en ignorant les besoins des citoyens. À ce titre, le sort réservé aux programmes d'aide alimentaire aux populations les plus démunies est symptomatique.

Comme nombre de mes collègues parlementaires, Monsieur le Commissaire, j'ai été informée par voie de presse que la Commission européenne entendait réduire de manière drastique l'enveloppe destinée au PEAD. Elle serait ainsi divisée par quatre, passant de 500 millions cette année à seulement 113 l'année prochaine.

L'Union consacre actuellement 1 euro par habitant et par an pour défendre le principe fondamental du droit à l'alimentation de ses citoyens dans une logique de solidarité européenne. La remise en cause de cet euro symbolique sur l'autel des égoïsmes nationaux et de l'austérité budgétaire illustre la faillite morale et politique de l'Europe.

On a coutume de dire que le niveau de développement d'une société humaine se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et aux plus démunis des membres qui la composent. Prendre prétexte de difficultés techniques et juridiques pour démanteler ce dispositif d'aide alimentaire est désastreux pour les populations concernées, mais aussi pour la crédibilité et l'image de l'Europe. La Commission se moque des députés européens et des citoyens qu'ils représentent en leur proposant en avril des montants qu'elle divise par quatre deux mois plus tard.

Monsieur le Commissaire, j'espère que vous reviendrez sur cette décision particulière et que vous ne resterez pas sourd aux objectifs politiques et aux intentions budgétaires qui s'y rapportent et qui sont exprimées dans ce mandat de trilogue.

Intervention de Patrice Tirolien dans le débat sur la politique régionale

[Voir la vidéo](#)

Patrice Tirolien (S&D). – Monsieur le Président, chers collègues, je tiens à souligner le soutien qu'apporte ici le Parlement à la création d'une catégorie de régions intermédiaires qui, je le rappelle, ne constituera aucunement – contrairement à certains propos tenus – une charge supplémentaire pour le budget communautaire. Nous proposons ici une révolution dans le concept de transition sur un périmètre budgétaire constant. Notre volonté est d'aller vers un système plus équitable en faveur des régions connaissant d'importantes difficultés. Cette zone de transition entre 75 et 90 % du PIB européen est un véritable engagement en faveur d'une politique de cohésion consolidée pour les années à venir.

Par ailleurs, je me félicite que notre résolution ait confirmé l'engagement du Parlement aux côtés des régions ultrapériphériques. Ces dernières connaissent des contraintes spécifiques et permanentes qui justifient cet effort de solidarité afin d'assurer efficacement le rôle de relais de l'Union dans le monde.

Intervention de Pervenche Berès dans le débat sur la politique régionale

[Voir la vidéo](#)

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, je salue la tenue de ce débat à quelques jours de la délibération finale du collègue des commissaires sur les prochaines perspectives financières et la révision des règlements régissant les fonds structurels, dont le Fonds social européen.

Les fonds structurels sont l'un des principaux outils de mise en œuvre d'une politique économique et sociale de l'Union. Avec un budget communautaire dont nous connaissons les contraintes et des budgets nationaux contraints à la rigueur, il est essentiel d'utiliser de manière intelligente et efficace ces fonds structurels.

Pour cela, la révision du règlement du Fonds social européen sera l'occasion de veiller à la fois à ce que cet outil soit mis en place au service de la stratégie de l'Union, mais aussi au sein de cette stratégie de l'Union, bien évidemment, particulièrement des objectifs de l'emploi et de l'inclusion sociale. Ceci passe par une attribution de fonds en fonction d'indicateurs alternatifs au seul PIB et un pourcentage renforcé alloué au Fonds social européen.

Permettez-moi, Madame la Présidente, à propos du rapport Pieper, de dire un mot du paragraphe 55 relatif au Fonds d'ajustement à la mondialisation, dont je conteste le contenu et qui ne devrait avoir sa place dans notre débat. Ce fonds vient en aide aux salariés victimes des effets de la mondialisation et de la crise. Le point en question relève de la compétence de la commission de l'emploi, il vous est soumis à l'initiative de la commission du développement régional, et devrait pouvoir être rejeté lors du vote séparé qui interviendra tout à l'heure. Je compte sur l'intelligence et l'efficacité de mes collègues.

Intervention de Pervenche Berès sur le mandat du trilogue sur le budget

[Voir la vidéo](#)

Pervenche Berès, *rapporteuse pour avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales*. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, les priorités définies par la commission de l'emploi et des affaires sociales partent d'un constat alarmant: la crise économique, financière et sociale continue de sévir. 23 millions de personnes sont en chômage, dont 5,2 millions de jeunes.

Dans sa résolution pour la mise en œuvre des lignes directrices pour la politique de l'emploi des États membres, le Parlement européen avait demandé au Conseil européen de ne pas considérer l'emploi comme une question secondaire lors de l'examen de la recommandation de la Commission sur l'examen annuel de croissance pour faire de l'assainissement budgétaire la seule priorité sur la période 2011-2012. Cette exigence doit se traduire de manière budgétaire par un soutien fort des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020, et plus spécifiquement l'élévation du taux d'emploi, la réduction du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale.

La commission de l'emploi et des affaires sociales souligne que ces objectifs requièrent la comparabilité, la compatibilité, la complémentarité entre le budget de l'Union européenne et le budget des États membres.

Nous remercions beaucoup notre rapporteure, Francesca Balzani, car nous savons à quel point elle soutient dans le trilogue les orientations que la commission de l'emploi et des affaires sociales avait définies.

Regardez « Votre Europe »

Ce webjournal, mensuel, est enregistré à la fin de chaque session parlementaire à Strasbourg. L'objectif est de résumer d'une façon claire et rapide notre regard sur la dernière plénière. Il vous présente, en 15 minutes, les thèmes que nous estimons importants et sur lesquels l'un de nos 14 élus s'est véritablement impliqué au cours du travail législatif.



le webjournal de la délégation :
www.deputes-socialistes.eu



Nous l'avons appelé « Votre Europe » car dans la période de crise que traverse actuellement la construction européenne, prise à tort comme bouc émissaire par certains, nous voulons souligner à quel point l'Europe telle qu'elle est en partie, et telle qu'elle devrait être encore davantage, appartient à tous les citoyens européens.